



Des ateliers pour le retour à l'emploi...

OBJECTIFS POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE CANCER

- Reprendre confiance en elles, retrouver une estime de soi positive, se ré-intégrer socialement, mieux connaître leurs compétences, leurs atouts ;
- Partager les craintes, les appréhensions, les ressentis quant à la reprise du travail sur leur ancien poste et mettre en œuvre toutes les conditions de réussite ;
- Elaborer un nouveau projet professionnel en phase avec leurs nouvelles aptitudes et motivations ;
- Démarrer une recherche d'emploi avec des outils pertinents (sourcing - CV - lettre de motivation - réseaux) et une préparation aux entretiens de recrutement.

Source : Ligue contre le Cancer

... Où l'importance du signalement précoce, de la visite de préreprise et de l'aide à apporter aux malades dans le parcours complexe du retour au travail.

La Ligue contre le cancer a mis en place des ateliers « retour à l'emploi » organisés en partenariat avec le service social de l'Assurance Maladie (CRAMIF). Ces ateliers sont destinés aux malades relevant du régime général de la sécurité sociale, toujours sous contrat de travail et en arrêt de travail à la suite d'un cancer. Ils ont pour objectifs (*lire encadré*) d'aider les personnes à identifier les rôles respectifs des différents interlocuteurs (médecin du travail, médecin traitant, médecin conseil sécurité sociale...) et de les informer sur les dispositifs d'aide au retour à l'emploi existants. Un temps est consacré aux échanges d'expériences. Retour d'expérience avec un médecin du travail d'un SSTI francilien.

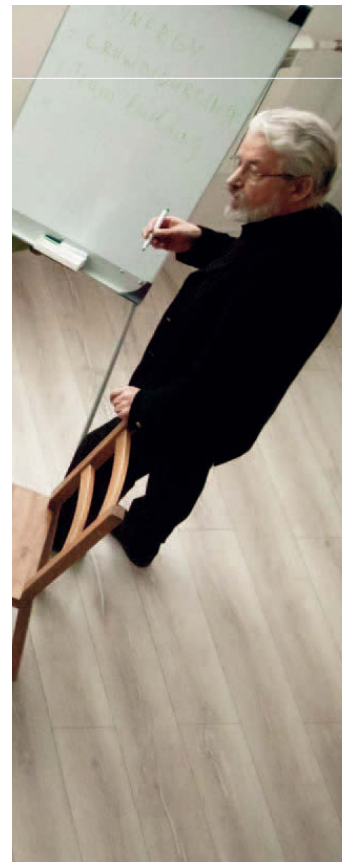


Interview
Dr Isabelle Flejou
Médecin du travail

« Au cœur de la prévention tertiaire »

Agir Mag : Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent ces ateliers ?

Isabelle Flejou : Ces ateliers ont pour but de réunir des personnes souffrant d'un cancer et s'étant rapprochées de la Ligue contre le Cancer au cours de leur parcours de soins. Elles se sont



Agir Mag :

Quel est le déroulé de ces ateliers ?

I.F : J'ai choisi d'animer mon atelier sans projection de diaporama, en favorisant les échanges et les réponses aux questions posées après un tour de table au cours duquel chacun se présente. La séance est ainsi plus interactive, d'autant que le comité est réduit. Les réponses doivent être les plus claires possible, courtes, ciblées car l'effort de concentration des personnes encore malades et en cours de soins est diminué. C'est d'ailleurs une inquiétude souvent exprimée par rapport à la reprise. Les problématiques abordées sont souvent les mêmes : « Comment m'y prendre pour revenir ? A qui m'adresser ? Mon entreprise a changé, mon poste n'existe plus, je suis en recherche d'emploi, j'avais mon entreprise et je l'ai liquidée, quel sera le regard des autres, etc. » Les réponses du médecin concernent essentiellement les visites de pré reprise et de reprise, le temps partiel thérapeutique et la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé. Un support élaboré avec le Service Conseil Maintien en Emploi (livret « Atelier retour à l'emploi » Difficultés de santé au travail... Nous pouvons vous aider ! ») est remis en fin de séance.

Agir Mag : Quel est l'apport du SSTI ?

I.F : Le médecin du travail apporte son aide via l'information, l'explication, l'apaisement des peurs et des appréhensions. Ce rôle est au cœur de notre métier et de la prévention tertiaire. C'est un enrichissement mutuel qui valorise également notre métier en expliquant notre rôle. Le partage d'expérience entre participants et avec les intervenants est un moment riche en émotions.

Agir Mag : Avez-vous un retour des salariés suite à leur participation à ces ateliers ?

I.F : Le meilleur retour que j'ai reçu est bien sûr celui des personnes plus informées à l'issue de l'atelier. Ainsi que celui très précieux de mes collègues ayant

reçu en visite de pré reprise un salarié bien renseigné et serein quant à son retour au travail !

Témoignage
Elisa Yvers

Coordinatrice Actions pour les Malades
Comité des Yvelines - Ligue contre le Cancer

Témoignage
Nell Le Coq

Responsable Territorial
Service Social Assurance Maladie
CRAMIF

« Trouver des réponses adaptées... »

« L'accompagnement des personnes malades est une action prioritaire du service social de l'Assurance Maladie. Les ateliers « Retour à l'emploi » sont réalisés en partenariat avec la Ligue contre le Cancer depuis plus de 5 ans, à raison de deux groupes par an. Le service social CRAMIF assure la logistique, l'animation et la coordination de ces ateliers. La Ligue gère les inscriptions pour constituer un petit groupe d'assurés (maximum 10 personnes), qui s'interrogent sur leur retour à l'emploi. Deux assistantes sociales CRAMIF et une bénévole de la Ligue animent les 5 séances proposées aux participants. Parmi ses séances, deux se déroulent avec un intervenant, qui vient apporter des informations spécifiques. Il s'agit pour l'une du médecin du travail et pour l'autre d'un conseiller de l'Inspection du travail. Une autre séance est consacrée à un témoignage d'expérience d'un assuré ayant participé à un groupe précédent. Outre l'animation et la mise en confiance de chacun, les assistants sociaux effectuent le lien entre les intervenants et les participants. La dynamique de groupe et les échanges engendrés par ces ateliers permettent à chaque assuré de trouver des réponses adaptées et d'avancer dans son projet professionnel. » ■

Le savez-vous ?

1 000 personnes par jour apprennent qu'elles ont un cancer et 400 d'entre elles travaillent. 3 personnes sur 10 qui avaient un emploi au moment du diagnostic ont perdu ou quitté leur emploi 2 ans après. Par ailleurs, 1/4 des salariés maintenus dans l'emploi s'est vu imposer un travail moins intéressant (Source : étude VICAN 2 de l'INCA).